

L'ISLE AUX INFOS

Journal d'informations du Relais Petite Enfance



Dans ce numéro

Page 2

- L'agenda des animations
- Une enquête ...
- Propositions de formations

Page 3

- Dématérialisation de la fiche de paie
- Retour sur 2016
- Soirée d'échanges avec les professionnelles de PMI

Page 4

- Conférence
- Permanence CAF à L'Isle-sur-le-Doubs

Adresses et n^{os} utiles
Secteur d'intervention du relais

Supplément:

Fête du collectif Petite Enfance



Bonjour

Ce premier journal de l'année me permet de vous souhaiter une très bonne année, et de souhaiter la bienvenue à la commune de DESANDANS. Les habitants de cette commune bénéficient désormais des services du relais.

2017 sera une année importante pour le relais : celle de son **10^{ème} anniversaire**. Pour souffler ensemble les bougies, je vous invite d'ores et déjà, parents, enfants, assistantes maternelles et gardes à domiciles à retenir la date du **samedi 13 mai**. En attendant cette rencontre festive, vous pouvez prendre part aux différentes actions proposées par votre relais (soirée d'échanges avec l'infirmière de PMI, conférence, proposition d'ateliers culinaires...).

Isabelle KOMIANC
Responsable du Relais



RELAIS PETITE ENFANCE
«L'Isle aux enfants»

23 Quai du Canal
25250 L'Isle- sur -le- Doubs
☎ 03 81 96 52 21
✉ rpe@islesurledoubs.fr

Adresse postale
RPE MAIRIE
Place F. Mitterrand
25250 L'ISLE-SUR-LE-DOUBS

Pour recevoir ce bulletin par mail merci d'en formuler la demande
à l'adresse suivante : rpe@islesurledoubs.fr
Journal disponible sur le site de la ville: www.islesurledoubs.fr




Accueil du public

	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	
	8h45/10h45 Mairie MONTENOIS ☎ 03 81 93 46 23			
	1^{er} et 3^{ème} 13h30/ 15h30 Centre Médico Social CLERVAL Uniquement sur rendez-vous	2^{ème} et 4^{ème} 13h30/ 15h30 Communauté de Communes SANCEY LE GRAND ☎ 03 81 86 87 62	8h30/11h30 Relais L'Isle/Doubs ☎ 03 81 96 52 21	13h30/16h30 Relais L'Isle/Doubs ☎ 03 81 96 52 21 Uniquement sur rendez-vous
	Permanence téléphonique les mardis de 16 h à 17 h ☎ 03.81.96.52.21			
	Accueil sur rendez-vous en dehors des permanences			

Agenda des animations des assistantes maternelles



Destinées aux assistantes maternelles du secteur du Relais, qui ont envie de partager un temps de jeux et de découverte avec leur enfant ou celui accueilli. Ces temps sont gratuits. **Pas d'animations pendant les vacances scolaires.**

<p>Jeux et activités</p> <p><i>Inscription obligatoire. Un minimum de 3 assistantes maternelles est requis pour le maintien de l'animation</i></p>	<p>Vendredis 6,27 janvier 3 février 9h/10h30</p> <p>➔</p> <p>Judis 12 janvier,9 février 9 h 30/10 h 30</p>	 <p>Relais L'Isle-sur-le-Doubs</p> <p>Salle Périscolaire Sancey-le-Grand</p>
<p>Eveil psychomoteur</p>	<p>Vendredis 20 janvier, 17 février 9h30/10h15</p>	<p>Salle à l'étage de la bibliothèque L'Isle-sur-le-Doubs</p>
<p>Eveil musical</p> 	<p>Judis 19 janvier et 16 février 9 h30/10h15</p>	<p>Salle à l'étage de la bibliothèque L'Isle-sur-le-Doubs</p>
<p>Atelier artistique</p>	<p>Vendredis 13 janvier, 10 février 9 h 30/10 h 30</p>	 <p>Relais L'Isle-sur-le-Doubs</p>

Une enquête... auprès des parents et assistantes maternelles

Le relais souhaite savoir si vous seriez intéressés par des ateliers culinaires animés par une diététicienne diplômée d'Etat. Ces ateliers, au nombre de 10, abordent les besoins de l'enfant de 0 à 3 ans, la diversification alimentaire et l'intérêt d'une bonne alimentation dès le plus jeune âge.

Vous apprendrez à préparer des petits pots faits-maison à emporter chez vous. Les aliments utilisés sont issus de l'agriculture biologique et de circuit court.

Ce projet se mettra en place en 2017 en soirée.

Pré-inscription auprès du Relais avant le 15 février
rpe@islesurledoubs.fr



PROPOSITIONS DE FORMATIONS

Les formations sont envisagées par groupe de 6 à 10 personnes, les samedis (consécutifs ou non), sur le secteur de Sancey, Clerval ou L'Isle-Sur-le-Doubs. Si vous êtes intéressé(e)s, contacter le Relais pour la constitution des groupes. Selon le nombre d'inscrit(e)s la formation pourra alors être mise en place.

- **Prendre soin de soi pour prendre soin des autres(24 h):**

Développer une écoute de son corps, son activité cérébrale, ses émotions grâce à des jeux, des exercices pratiques, des temps d'échanges. Acquérir une meilleure compréhension de soi afin d'identifier et développer ses ressources personnelles. Découvrir et pratiquer la communication bienveillante pour soi et avec l'autre. Trouver les moyens personnalisés pour utiliser ces diverses expériences dans son métier, dans les limites et le respect des contraintes professionnelles.

- **Préparation du Certificat « Sauveteur Secouriste du travail (SST) dans le cadre de la prise en charge d'enfants (16h):**

Intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise. Contribuer à la diminution des risques dans son quotidien professionnel. Comprendre le cadre juridique de son intervention, réaliser une protection adaptée, examiner une victime et donner l'alerte en fonction des procédures existantes. Secourir une victime de manière appropriée et mettre en place des actions de prévention.



Dématérialisation de la fiche de paie

Selon le code de l'action sociale et des familles, les dispositions du code du travail relatives à la délivrance du bulletin de paie sont applicables aux assistantes maternelles (*Article L423-2 CASF*). Aussi, en application de la loi de simplification du droit du 12 mai 2009, l'employeur avait déjà la possibilité de remettre le bulletin de paie au salarié uniquement sous forme électronique, sous réserve du respect de deux conditions (*Article 3243-2 du code du travail*) :

- L'accord de la salariée assistante maternelle
- La remise sous forme électronique doit être effectuée dans des conditions de nature à garantir l'intégrité des données.

Si la « *loi travail* » fait du bulletin de paie électronique la solution de droit commun à compter du 1er janvier 2017, l'opposition du salarié à la remise de son bulletin sous forme électronique obligera l'employeur à poursuivre la délivrance d'un bulletin sous forme papier (*Article 54 de la loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels*).

Source Inspection du travail du Doubs

RETOUR SUR 2016,,,

1050 contacts reçus entre le relais, les parents, les assistantes maternelles et les partenaires.

135 permanences administratives ouvertes au public.

241 assistantes maternelles agréées sur l'ensemble du secteur.

252 participants aux différents temps festifs proposés par le relais

Un questionnaire de satisfaction a été soumis aux assistantes maternelles du secteur. Celles qui participent aux temps d'animation sont globalement satisfaites ou très satisfaites des temps proposés. Ceux-ci sont maintenus avec toujours la volonté de proposer des animations pour les plus petits. Pour diversifier ces actions en direction des assistantes maternelles, le relais proposera cette année des ateliers en soirée sur le thème « du carton ». Je ne manquerai pas de vous tenir informer dans les prochains journaux. Je reste par ailleurs à la disposition et à l'écoute du public pour toute proposition d'activité ou de temps d'échanges.

Soirée d'échanges avec les infirmières de PMI

Mardi 7 mars à 20h à Colombier-Fontaine

Les RAM de L'Isle/Doubs et de Voujeaucourt

Proposent aux assistantes maternelles un temps de rencontre avec deux infirmières de PMI.

**Cette soirée sera l'occasion de répondre à vos différentes questions concernant le cadre de l'exercice de la fonction d'assistante maternelle :
quelles démarches pour modifier l'agrément, comment adapter son lieu d'accueil pour la sécurité des enfants (points d'eau, lit- parapluie)...**

Les Relais vous invitent à leur adresser toutes vos questions par mail ou par téléphone pour préparer cette soirée avant le 3 février 2017. Les RAM et les infirmières de PMI y répondront ainsi lors de cette soirée.

SOIREE SUR INSCRIPTION

Jusqu'au 3 mars au relais



CONFERENCE



Salle Rencontres
Jean Jaurès
Rue de Brognard
A Vieux-Charmont

Salle Rencontres
Jean Jaurès
Rue de Brognard
A Vieux-Charmont

**MARDI 7 FEVRIER
A 20h
Conférence
Débat**

ENTREE GRATUITE
Animée par **Vanessa LALO**
Psychologue du numérique

« Les enfants face aux écrans »

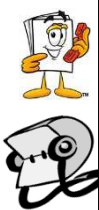
Univers fascinant, les écrans sont partout. A 2-3 ans, 10 ans, à l'adolescence, quels impacts sur nos enfants ? Quels cadres et limites définir afin de tirer les meilleurs atouts des outils numériques ?

ORGANISATEURS

Relais assistantes maternelles de Vieux-Charmont, Voujeaucourt, Etupes, Hérimoncourt, Valentigney, Isle-sur-le-Doubs, Fédération de Conseil de Parents d'Elèves de Vieux-Charmont, Multi-accueil et MJC de Sochaux, Association des œuvres éducatives de Grand-Charmont



Permanence CAF chaque jeudi hors vacances scolaires **de 13h à 15h**
maison des associations L'Isle-sur-le-Doubs



Adresses et
numéros utiles

Caisse d'Allocations Familiales

Doubs

🌐 www.caf.fr

☎ 0820 25 25 30

➔ Montbéliard

📍 3 Rue L. Blum 25216

➔ Besançon

📍 2 Rue D. Papin

URSSAF

➔ Montbéliard/Belfort

📍 12 Rue Stroltz 90020 BELFORT Cedex

☎ 0 820 39 59 09

🌐 www.belfort.urssaf.fr

URSSAF

➔ Besançon 25037 Cedex

📍 2 Rue D. Papin

☎ 0 820 39 52 21

🌐 www.urssaf.fr

CENTRE PAJEMPLOI

📍 43013 LE PUY EN VELAY

☎ 0 820 00 72 53

🌐 www.pajemploi.urssaf.fr

IRCEM (retraite, prévoyance, DIF...)

☎ 0 980 980 990

🌐 www.lrcem.com

Pôle emploi 🌐 www.pole-emploi.fr

➔ Montbéliard

📍 ZA La Velote 29 Av. des Alliés

☎ Service employeur 0 826 08 08 90

☎ Accueil allocataire 39 49

➔ Besançon

☎ Accueil allocataire 39 49

☎ Service employeur 0 826 08 08 25

Inspection du Travail

☎ Besançon : 03 81 21 13 00

SECTEUR D'INTERVENTION DU RELAIS

L'Isle-sur-le-Doubs, Appenans, Blussangeaux, Bretigney, Desandans, Etrappe, Hyémondans, Mancenans, Marvelise, Médière, Onans, Sourans, Soye, Geney, La Prètière, Bournois, Rang, Blussans, Gémonval, Arcey, **Montenois**, Longeville-sur-le-Doubs, Beutal, St-Maurice Colombier, **Communautés de Communes de Clerval et du Vallon de Sancey**.

Le relais est un service gratuit géré par la Ville de L'Isle-sur-le-Doubs. Il fonctionne grâce au soutien financier de la CAF, du Conseil Général du Doubs et des communes partenaires.

